

Couvreur·euse

Avant de commencer

Le métier de couvreur existe depuis que l'Homme a commencé à se bâtir un toit pour se protéger des intempéries. Mais en tant que corporation, il apparaît assez tardivement. En effet, pendant l'Antiquité et le Moyen Âge, une bonne partie des toitures sont faites de planches de bois (ou « bardeaux »). Une partie du métier reste donc fortement liée à celui des charpentiers, tandis que l'autre partie, qui réalise des couvertures recouvertes de feuilles de plomb, se confond avec les « plombiers ».

À partir du XIII^e siècle, on distingue pour la première fois dans les règlements des métiers les « couvreurs », qui assurent les travaux neufs, des « recouvreurs », qui réparent. C'est à partir du XVI^e siècle que l'usage nouveau de l'ardoise requiert une technicité spécifique et que le métier s'impose enfin.



Le métier de couvreur·euse

Il y a plusieurs sortes de toitures : à deux pans, à quatre pans, en coupole, conique, mansardée, plate, en pavillons et bien d'autres, qui varient suivant les régions ou les styles de construction. Les matériaux seront adaptés non seulement aux formes des toitures mais aussi à leur situation géographique.

Le·la couvreur·euse utilise des matériaux modernes ou traditionnels très variés : tuile plate, mécanique ou romaine, ardoise, lauze (matériau d'origine volcanique), lave, chaume, zinc, plomb, cuivre, acier inoxydable, bronze, fibre de ciment, bardeaux bitumineux, bardeaux de bois, tavaillon, jonc, paille de sègle, fougère. Certains matériaux requièrent un savoir-faire extrêmement particulier. D'autres sont attachés à une région ou à un territoire particulier telles que l'ardoise de Trélazé en Anjou, la lave en Bourgogne, la lauze en Auvergne ou dans les Pyrénées-Orientales.

Le·la couvreur·euse intervient une fois la charpente et les autres supports de couverture terminés.



Il·elle réalise des toitures, les répare et les entretient. Il·elle peut aussi être chargé·e de l'isolation extérieure des façades au moyen de la technique du bardage. Il·elle pose également les accessoires, les conduits d'eau pluviale (chéneaux, gouttières), les éléments ornementaux, les lucarnes. Il·elle assure le raccord des bases de cheminées et l'isolation thermique.

En ce qui concerne le cadre d'exercice, le·la couvreur·euse travaille souvent en équipe. Il·elle connaît tous les matériaux et procédés de couverture. Le·la couvreur·euse exerce son métier la plupart du temps à l'extérieur, sauf pour la préparation des ouvrages, réalisée en atelier.

Les entreprises artisanales de couverture, de charpente ou de plomberie représentent la majeure partie des employeurs. Elles peuvent être spécialisées en couverture ou bien regrouper plusieurs professionnel·le·s de métiers différents qui travailleront en complémentarité. Les grandes entreprises du BTP (bâtiment et travaux publics) emploient aussi des couvreur·euse·s pour la réalisation de bâtiments importants, mais les techniques sont alors moins traditionnelles. Le·la couvreur·euse peut également travailler dans des entreprises de restauration et pour les monuments historiques s'il·elle maîtrise les techniques traditionnelles.

Le·la couvreur·euse peut se spécialiser à une technique particulière. D'une part, le·la couvreur·euse-zingueur·euse complète la mise hors d'eau du bâtiment assurée par la première couverture. Il·elle utilise le zinc pour ses possibilités de pliage et de soudure. Le zinc assure une étanchéité définitive sur des points de toiture sujets à des contraintes (faîtages, cheminées, châssis) et sur les conduits d'eau de pluie. Mais le·la couvreur·euse-ardoisier·ère utilise aussi l'ardoise pour des créations à vocation esthétique, ou pour la restauration des bâtiments anciens.



Du projet à l'exécution

Le·la couvreur·euse emploie des matériaux très variés : le bois pour la confection du support et des bardages, le plâtre, le ciment et la chaux pour les raccords et scellements ainsi que les matériaux de couverture proprement dits. Après avoir tracé sur la charpente l'emplacement des lattes, des liteaux ou des voliges, il·elle fixe ces supports en bois sur lesquels reposeront les tuiles, les ardoises ou le zinc. Dans chaque cas, le·la couvreur·euse doit varier les techniques de pose du matériau et assurer l'esthétique et l'étanchéité de la toiture. Ainsi la distance de recouvrement est variable selon le type de matériau de couverture et les contraintes techniques et architecturales (pente du toit, matériaux ...) :

Le pureau est un terme technique utilisé par le·la couvreur·euse lors de la réalisation d'une couverture en tuiles ou ardoises. Le pureau d'une tuile ou d'une ardoise est la partie découverte qui reçoit la pluie. La partie masquée d'une tuile ou d'une ardoise par le rang au-dessus est composée : du faux-pureau, qui correspond aux pureaux des tuiles ou ardoises posées dessus au premier rang ; et du faux-pureau, qui recouvre la partie supérieure des joints latéraux des tuiles ou ardoises qui sont dessous. Le faux-pureau est, par construction, de surface égale au pureau du recouvrement qui est la partie de l'ardoise ou de la tuile recouvrant le liteau sur lequel elle s'accroche. Le pureau correspond donc à la distance entre les arêtes supérieures des liteaux.

Comment devenir couvreur·euse ?

> Quelles sont les qualités attendues ?

Le·la couvreur·euse possède des acquis en géométrie, en métré et en dessin et fait preuve d'une grande minutie dans ses activités : tout doit être ajusté pour garantir l'étanchéité du toit. Le travail en hauteur exige aussi de l'habileté, de l'adresse, d'excellents réflexes et le sens de l'équilibre, sans oublier le respect absolu des règles de sécurité. Ne pas avoir le vertige est également une nécessité.

> Comment se former ?

Un CAP est le passeport minimum d'entrée dans la profession, que les entreprises exigent souvent. L'enseignement est très centré sur un métier et des savoir-faire. Il permet d'obtenir les bases nécessaires à l'exercice de la profession.

1/ Après la 3ème :

- CAP Couvreur ou Étancheur du BTP et du TP
- MC (Mention Complémentaire) Zinguerie

2/ Niveau Bac :

- Bac pro Couvreur
- Bac pro Étanchéité du bâtiment et des TP
- Bac pro Intervention sur le patrimoine bâti, option « Couverture » permet également de se spécialiser dans la restauration du bâti ancien.

2/ Niveau Bac +2

Par la suite le BTS permet d'obtenir plus de responsabilité sur les chantiers et/ou de se spécialiser dans un domaine précis.

- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation
- BTS bâtiment

Informez-vous sur le métier de couvreur·euse auprès de :

- **Compagnons du Devoir :**

www.compagnons-du-devoir.com

- **Fédération Française du Bâtiment - FFB :**

www.ffbatiment.fr

À retenir

- Des acquis en géométrie, métré et en dessin sont nécessaires pour devenir couvreur·euse.
- Les matériaux et les techniques utilisés varient selon les régions et les types de toit.
- C'est un métier qui s'exerce à l'extérieur.



En parallèle

- Voir la fiche métier n°3 « Charpentier ».
- Voir les fiches matériaux « Paille et chaume » et « Terre cuite ».



Pour aller plus loin

- Rencontrer un·e charpentier·ère ou un·e couvreur·euse.
- Participer à un chantier « couverture » avec REMPART.